



## Compte rendu de la session d'automne 2014

### Programmes de l'UE: le statut de la Suisse clair jusqu'à fin 2016

En marge des débats au Parlement fédéral, le statut de la Suisse par rapport aux programmes de formation et de recherche de l'Union européenne s'est clarifié durant la session d'automne 2014. Comme l'a annoncé le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Suisse peut participer jusqu'à fin 2016 et de manière partielle au programme de recherche Horizon 2020. Toutefois, elle reste encore totalement exclue du programme de formation Erasmus+. Le Conseil fédéral entend financer lui-même les échanges d'étudiants en 2015 et 2016.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, [petra.studer@netzwerk-future.ch](mailto:petra.studer@netzwerk-future.ch)

### Décisions du Parlement

#### Diagnostic préimplantatoire: le Conseil des Etats se montre libéral

Le Conseil des Etats s'est à nouveau penché sur la révision de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée ([13.051](#)), après que le Conseil national lui a donné un cours plus libéral. Lors de la session d'automne, les sénateurs se sont ralliés et ont décidé par 27 voix contre 18 d'autoriser le dépistage chromosomique de tous les embryons conçus artificiellement. Cet été encore, la majorité ne voulait autoriser ces analyses que pour les couples encourant un haut risque de transmission d'une maladie grave.

Une divergence persiste encore entre les deux chambres quant au nombre d'embryons pouvant être développés lors d'une fécondation in vitro. Alors que le Conseil national s'oppose à une limitation numérique, le Conseil des Etats a proposé un compromis selon lequel douze embryons par couple pourraient être conçus en éprouvette. La Chambre haute s'est en outre prononcée pour l'utilisation des spermatozoïdes d'un donneur après sa mort. Le Conseil national s'était jusqu'alors opposé à cette idée; il se penchera à nouveau sur ce projet de loi lors de la session d'hiver.

Procès-verbal du Conseil des Etats du [8 septembre 2014](#)

#### Les sénateurs contre une harmonisation matérielle des bourses d'études

La majorité des conseillers aux Etats s'est à nouveau prononcée contre une harmonisation matérielle des bourses d'études cantonales. Par 28 voix contre 14, le Conseil des Etats a rejeté la proposition du Conseil national de fixer un montant d'allocation minimale dans la révision de la loi sur les contributions à la formation ([13.058](#)). Cette modification entraînerait une uniformisation des montants versés dans les différents cantons.

La révision totale de la loi sur les contributions à la formation fait office de contre-projet indirect à l'initiative sur les bourses d'études lancée par l'Union des étudiantes et étudiants de Suisse (UNES). Le Conseil national débattrà à nouveau de la loi lors de la session d'hiver 2014.

Procès-verbal du Conseil des Etats du [15 septembre 2014](#)

### **Les parlementaires ont également...**

... adopté unanimement au Conseil national la révision de la loi sur les professions médicales (LPMéd) ([13.060](#)). Celle-ci ancre la médecine de famille et la médecine complémentaire dans les objectifs de la formation des médecins. De plus, le Conseil national juge nécessaire d'inclure également dans le cursus en pharmacie des connaissances de base en termes de diagnostic et de traitement des troubles de la santé les plus fréquents. Le projet retourne au Conseil des Etats.

... accepté au Conseil national par 136 voix contre 44 et 6 abstentions la motion «Garantie de la relève médicale par la Confédération» ([12.4028](#)). L'intervention du conseiller national Jacques Neiryck (PDC) demande au Conseil fédéral de fixer le numerus clausus en médecine humaine au niveau requis et d'examiner d'autres mesures, parmi lesquelles l'introduction d'un bachelors en médecine dans les EPF.

### **Une solution limitée dans le temps pour Horizon 2020**

A la mi-septembre 2014, le [Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation](#) (SEFRI) a annoncé que la Suisse pourrait s'associer partiellement au programme européen de recherche Horizon 2020 à partir du 15 septembre 2014 et pour une durée limitée à la fin 2016. Un accord correspondant avec effet rétroactif doit être signé fin 2014. Après une exclusion totale suite à l'acceptation de l'initiative populaire «contre l'immigration de masse» en février 2014, les chercheurs établis en Suisse peuvent maintenant à nouveau déposer leur candidature pour recevoir une aide du prestigieux Conseil européen de la recherche (ERC). Toutefois, la Suisse continue à ne prendre part qu'avec le statut d'Etat tiers à d'autres programmes partiels, tels que «Primauté industrielle» et «Défis sociétaux», ce qui signifie que les contributions suisses aux projets ne seront pas financées par l'UE mais par la Confédération.

Cette association partielle n'est qu'une solution transitoire qui prendra fin le 31 décembre 2016. Toute prolongation est exclue. La manière dont coopéreront la Suisse et l'UE en matière de recherche dès 2017 dépendra de la structure du système d'immigration suisse. Une pleine association au programme Horizon 2020 n'est possible que dans la mesure où le principe de libre circulation des personnes est respecté. Dans le cas contraire, il faudra à nouveau compter sur une exclusion totale du pays des programmes de recherche de l'UE.

### **La Confédération finance une solution transitoire pour Erasmus+**

La Suisse reste toujours totalement exclue du programme de formation européen Erasmus+. Le [Conseil fédéral](#) a de ce fait annoncé qu'il reconduisait les mesures transitoires en 2015 et 2016, accordant ainsi la priorité à la mobilité des étudiants. La Confédération souhaite financer elle-même les échanges au moyen des contributions originellement destinées à Erasmus+. Elle prend aussi à charge les frais pour les étudiants étrangers qui viennent passer un semestre dans une haute école suisse.

Vous trouverez de plus amples informations concernant l'association partielle de la Suisse à Horizon 2020 dans la [factsheet](#) du réseau FUTURE.

[{Top}](#)

## **Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu**

### **Recherche. Suspension de la collaboration par la Commission européenne**

Interpellation [14.3376](#) du conseiller national Luzi Stamm (UDC). Déposée le 8 mai 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 13 août 2014.

### **Centre universitaire international de sciences bancaires et financières**

Postulat [14.3427](#) du conseiller national Hans-Peter Portmann (PLR). Déposé le 11 juin 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 27 août 2014.

### **Usage irrégulier à la faculté de médecine de l'Université de Zurich de résultats de recherche dans le cadre de publications concernant des projets soutenus par le Fonds national suisse**

Interpellation [14.3457](#) du conseiller national Oskar Freysinger (UDC). Déposée le 17 juin 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2014.

### **Convention de Lisbonne. L'arrêt du Tribunal fédéral aura-t-il des conséquences sur l'autonomie des hautes écoles?**

Interpellation [14.3466](#) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Déposée le 18 juin 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2014.

### **Accès aux universités suisses pour les étrangers. Arrêt du Tribunal fédéral**

Interpellation [14.3548](#) du conseiller national Christophe Darbellay (PDC). Déposée le 19 juin 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2014.

### **Patients participant à un essai clinique. Allègement du fardeau de la preuve**

Motion [14.3559](#) de la conseillère nationale Margrit Kessler (PVL). Déposée le 18 juin 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 3 septembre 2014.

### **Sponsoring privé aux EPF. Il est temps d'agir!**

Interpellation [14.3565](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 juin 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2014.

### **Limiter la part des fonds privés dans le budget des EPF**

Motion [14.3566](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 juin 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 27 août 2014.

### **Transparence dans le financement privé de la formation et de la recherche au sein des EPF**

Motion [14.3567](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 19 juin 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 27 août 2014.

## **Sauvegarde de la liberté de la science et de la recherche dans les institutions universitaires récipiendaires de fonds du FNS face à un nouveau cas**

Interpellation [14.3580](#) du conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts). Déposée le 19 juin 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2014.

## **Suspension de l'association de la Suisse au programme Horizon 2020. Eviter les désavantages concurrentiels pour les PME suisses**

Interpellation [14.3600](#) du conseiller national Roland Fischer (PVL). Déposée le 20 juin 2014. Le Conseil fédéral a répondu le 27 août 2014.

## **Transparence du financement par des bailleurs de fonds privés d'activités de recherche et d'enseignement dans les EPF, les universités et les HES**

Postulat [14.3620](#) de la conseillère nationale Aline Trede (Verts). Déposé le 20 juin 2014. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 27 août 2014.

## **Publication et contrôle obligatoire des activités et fonctions exercées à titre accessoire par les cadres des EPF et de leurs participations dans des entreprises**

Motion [14.3621](#) de la conseillère nationale Maya Graf (Vert). Déposée le 20 juin 2014. Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 27 août 2014.

[{Top}](#)

## **Nouveaux objets déposés**

### **Euratom-Horizon 2020. Ces accords sont-ils réellement indissociables?**

Interpellation [14.3679](#) du conseiller national Peter Keller (UDC). Déposée le 8 septembre 2014.

### **Euratom-Horizon 2020, est-ce vraiment deux accords indissociables?**

Interpellation [14.3684](#) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL). Déposée le 8 septembre 2014.

### **Ne pas infléchir les conditions d'accès aux hautes écoles spécialisées**

Interpellation [14.3736](#) de la conseillère nationale Martina Munz (PS). Déposée le 17 septembre 2014.

### **Parc national d'innovation: deux pôles, deux mesures?**

Interpellation [14.3749](#) du conseiller national Fathi Derder (PLR). Déposée le 18 septembre 2014.

## **Améliorer la perméabilité professionnelle dans le métier d'enseignant**

Postulat [14.3751](#) du groupe PLR. Déposé le 18 septembre 2014.

## **Remédier à la pénurie de personnel qualifié avec la formation des adultes**

Interpellation [14.3773](#) de la conseillère nationale Martina Munz (PS). Déposée le 24 septembre 2014.

## **Médecine personnalisée. Protection de la personnalité et non-discrimination s'agissant des biomarqueurs non génétiques**

Interpellation [14.3774](#) de la conseillère nationale Bea Heim (PS). Déposée le 24 septembre 2014.

## **Modifications légales pour l'encouragement de la main-d'œuvre indigène**

Motion [14.3795](#) de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller (PDC). Déposée le 24 septembre 2014.

## **Renforcer la formation professionnelle dans la Constitution**

Initiative parlementaire [14.443](#) du conseiller national Gerhard Pfister (PDC). Déposée le 24 septembre 2014.

## **Questions critiques sur le Centre suisse de compétence pour les droits humains**

Interpellation [14.3819](#) du conseiller national Maximilian Reimann (UDC). Déposée le 25 septembre 2014.

## **Modifications légales pour l'encouragement de la main-d'œuvre indigène**

Motion [14.3835](#) du groupe PDC. Déposée le 25 septembre 2014.

## **Utilisation mixte de l'aérodrome de Dübendorf. Conséquences pour les projets**

Interpellation [14.3845](#) de la conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD). Déposée le 25 septembre 2014.

## **Conditions salariales et sociales des travailleurs précaires au CERN**

Postulat [14.3855](#) du conseiller national Manuel Tornare (PS). Déposé le 25 septembre 2014.

## **Analyse et appréciation globale et indépendante des risques sécuritaires sur une base scientifique**

Motion [14.3860](#) du conseiller national Roland Fischer (PLV). Déposée le 25 septembre 2014.

## **Clarifier le rapport à l'Europe et l'ancrer**

Initiative parlementaire [14.447](#) du groupe PDC. Déposée le 25 septembre 2014.

## **Adaptation du financement de la formation continue en médecine et dans les métiers universitaires de la santé**

Postulat [14.3928](#) du conseiller national Lorenz Hess (PBD). Déposé le 26 septembre 2014.

## **Reprise et renforcement du dialogue entre les acteurs de la santé publique et la plateforme «Avenir de la formation médicale»**

Interpellation [14.3940](#) du conseiller national Lorenz Hess (PBD). Déposée le 26 septembre 2014.

## **Organe de coordination en matière de pénurie de main-d'œuvre et actions immédiates**

Motion [14.3944](#) du groupe PBD. Déposée le 26 septembre 2014.

[{Top}](#)

### **Contact**

Réseau FUTURE  
Münstergasse 64/66, 3011 Bern  
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47  
[info@netzwerk-future.ch](mailto:info@netzwerk-future.ch)  
[www.netzwerk-future.ch](http://www.netzwerk-future.ch)

++++  
Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.  
++++

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

30 septembre 2014

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse [info@sengerinteractive.ch](mailto:info@sengerinteractive.ch)  
Ici vous pouvez >> [modifier vos coordonnées](#)  
Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? >> [effacer votre adresse](#)